

Chères
Brizambour-
geoises,
chers Brizam-
bourgeois,

Dans la gazette d'octobre/novembre de l'année dernière je vous parlais de l'inauguration et de la fin du chantier de notre Maison de Santé Pluridisciplinaire, cette année le 13 septembre nous venons de poser la 1ère pierre d'un chantier également très important pour le présent et l'avenir de notre Commune. Je vous parle bien sûr de l'Aggrandissement, la revégétalisation et la Création d'un Pôle de Biodiversité au sein de notre Groupe Scolaire Yves Bray. Alors oui comme l'a dit le Préfet, l'Éducation Nationale pour 3 enfants en moins nous ferme une classe cette année scolaire. Néanmoins vu l'augmentation de notre population, les naissances et les arrivées sur Brizambourg et Bercloux nous rouvrons notre 6ème classe dès la prochaine rentrée, le Préfet s'y est engagé. Alors oui, pour cela il faut bien sûr que les enfants de la commune soient inscrits sur notre Groupe Scolaire Communal... J'en profite pour remercier notre Équipe

d'instituteurs et d'agents communaux pour la qualité de leur travail. Notre Groupe Scolaire est connu et reconnu pour ses compétences et ses qualités.

Vous trouverez dans cette gazette les résumés des animations de cet été et bien sûr les invitations aux animations à venir. Plus de 1100 personnes pour le Moto Cross de Moto Kid emmené par Sébastien Hémerit, BRAVO et un beau week-end de frairie avec un feu d'artifice qui a illuminé le ciel de Brizambourg et un concert de Renaud Masters organisé par le Comité des Fêtes, soirée avec beaucoup d'émotions.

Les rendez-vous pour cet Automne, ce sont bien sûr octobre Rose avec les filles du Tennis et la mairie, le marché de Noël organisé par la mairie, la bibliothèque municipale et le Tennis Club et les diverses animations des associations. Mais c'est aussi la pose d'un « TOTEM », œuvre d'un collectif d'artistes entièrement financé par la Communauté de communes (voir article spécifique). Prenez soin de vous et prenez soin de vos voisins.

Bien amicalement,
Votre Maire, Didier Cosset



AU SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Les travaux
- Les infos municipales
- La vie de la commune
- Les associations
- La nouvelle entreprise
- Les infos

AGENDA

18 octobre

Bal des roses
20h30
salle des fêtes

30 octobre

Inauguration totem
10h00

11 novembre

Cérémonie commémorative

22 novembre

L'entrecôte des Sapeurs pompiers

29 novembre

Dictée annuelle
bibliothèque

13 décembre

Repas des aînés
12h00
salle des fêtes

20 décembre

Concert de l'école de musique
de l'ADMS
17h30

10 janvier

Ste Barbe des Sapeurs Pompiers

17 janvier

Choucroute de l'ACCA

23 janvier

Voeux du Maire
18h45



les infos locales

MAIRIE :

Tél. : 05.46.95.97.03

e-mail : secretariat@brizambourg.fr
accueil@brizambourg.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : de 9h00 à 12h00
Mardi : de 15h00 à 18h30
Jeudi : de 14h00 à 17h00
Vendredi : de 9h00 à 12h00

PERMANENCES DES ELUS :

Didier COSSET

Maire :

les mardi de 15h00 à 18h30
les lundis et vendredis de 10h00 à 12h00

Jean-Jacques MENAGER

1er Adjoint :

les lundis de 9h00 à 12h00

Cécilia AGAT

3ème Adjointe :

les jeudis de 14h00 à 17h00

Loëtitia PELLIER

2ème Adjointe :

les vendredis de 9h00 à 12h00

GARDERIE :

La garderie, au groupe scolaire, fonctionne comme suit :

- Horaires :

* le matin : de 7h00 à 8h20

* le soir : de 16h30 à 19h15

- Tarif :

1,00€ de l'heure, payable par demi-heure

CANTINE SCOLAIRE :

Le prix du repas est fixé à : 2,80€ (maternelle), 3,08€ (primaire)

LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

Période estivale du 16/04 au 14/10

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

- 2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3ème mise à disposition au tarif de 100€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 100 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 180 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal : 210 euros

Période hivernale du 15/10 au 15/04

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3ème mise à disposition au tarif de 130€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 130 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 210 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal : 240 euros

GAZ DE FRANCE :

La Commune de Brizambourg étant traversée par des canalisations GDF, il est important, avant tous travaux agricoles et de terrassement, de se renseigner en Mairie.

Les travaux (liste non exhaustive)

Réalisés et à venir depuis la dernière gazette

- Le Cimetière : Les entreprises Ganteille et Métal Solution ont entièrement remis en état les murs et les ferronneries de notre bâtiment du patrimoine municipal, le « grand ossuaire », super travail...



- L'église : l'opération « Rénovation des vitraux » est terminée. Là aussi très beau travail de l'artiste spécialiste des vitraux Mme Brigitte NADEAU.



- Voirie : la seconde partie des travaux de l'année va être réalisée fin octobre début novembre, virage à refaire rue de La Brousse, mise en place de buses sous la route chez Jouneau et mise en sécurité des buses aux Vallées.



- Les travaux d'agrandissement du Groupe Scolaire et de la création du préau en face de l'école commenceront dès le début janvier 2026. Il y en aura environ pour 10/12 mois.



TOTEM » Vals de Saintonge



La Communauté de Communes des Vals de Saintonge a décidé de doter une douzaine de communes d'une œuvre d'art style Totem. A Brizambourg, une des 6 premières dotées cette année, ce sera une œuvre réalisée par un collectif d'artistes qui aura comme thème la viticulture comme Matha et Neuville le Château. Ce Totem qui fera environ 4 mètres de haut sera une « représentation artistique d'un tonneau viticole », il sera situé derrière la boulangerie et donc visible du rond-point. A l'intérieur il y aura un QR code qui permettra aux personnes, locaux ou touristes de découvrir les lieux touristiques locaux ainsi que l'histoire de Brizambourg. Ce Totem sera dans tous les guides et sites touristiques et la fréquentation touristique sur la zone de commerces et la commune augmentera donc.

Les travaux

Pose de la première pierre : Samedi 13 septembre

Samedi 13 septembre, la cour de l'école Yves-Bray a été le cadre symbolique de la pose de la première pierre pour des travaux d'extension, de revégétalisation et d'un pôle biodiversité.

- Autour de la cérémonie, élus, agents de l'État, représentants de la Région et du Département, l'Éducation nationale et parents d'élèves se sont réunis.
- Le projet représente un budget de 825 000 euros hors taxes.
- Il est soutenu à 35 % par l'État et à 30 % par le conseil départemental.
- Le maire a rappelé l'ampleur du projet : deux nouvelles classes, une salle des maîtres, un bureau de direction, deux blocs sanitaires et plusieurs pièces techniques.



La bibliothèque

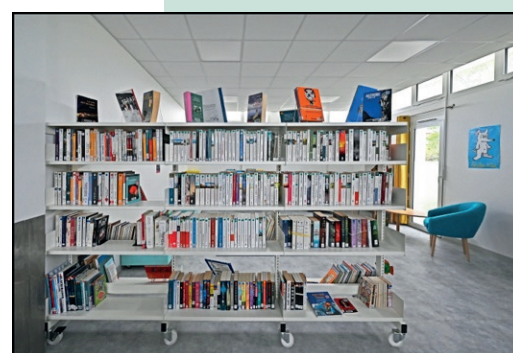
Votre bibliothèque a entamé sa mue qui lui permet d'offrir un bien meilleur espace jeunesse pour les adhérents et les élèves de l'école Yves Bray régulièrement reçus pour un moment lecture et emprunt de livres chaque jeudi des semaines scolaires.

De nouveaux rangements, un classement clair des romans en fonction de l'âge et plus d'espace pour se prélasser sur le tapis pendant que les parents profitent d'un moment de détente dans les fauteuils confortables... les bénévoles les ont essayé avant de les adopter !

Les adultes devront patienter un peu avant de voir leur espace se moderniser quoique certaines catégories littéraires aient déjà trouvé place sur les nouvelles étagères.

Les bénévoles vous attendent avec le sourire les :
mardi de 15 h 30 à 19 h
mercredi de 10 h à 12 h
vendredi de 15 h 30 à 19 h
et le dernier samedi du mois de 10 h à 12 h...

SERVICE GRATUIT !



DICTÉE ANNUELLE
samedi 29 novembre
17h à la salle des fêtes
suivie du verre de l'amitié



La vie de la commune

LA RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2025/2026 a eu lieu le lundi 01 septembre.

L'effectif à la rentrée était de 122 enfants, ce qui ne nous permet pas le maintien de notre 6ème classe...

Nos classes sont réparties de la façon suivante :

Pour les maternelles

La classe de PM-MS accueille 23 enfants avec Maîtresse Véronique BOUHIER et nos deux Atsem :

Lydia pour le lundi et mardi et Martine pour le jeudi et vendredi, composée de 16 petits et 7 moyens.

La classe de MS-GS totalise 26 élèves avec Maîtresse Emilie BOURDOISEAU et notre Atsem Mélanie, composée de 7 moyens et 15 grands.

Pour le temps de la garderie, c'est Marie Christine qui encadre, anime et écoute vos enfants, selon les jours, elle est aidée soit par Laurence soit par Marie Claude.

Depuis septembre, notre prestataire pour la cantine est la société API.

Le budget communal prend en charge une partie du coût des repas préparés par le prestataire, auquel il faut rajouter le coût de notre cantinière, l'énergie et les produits d'entretien du matériel de la cantine.

Pour rappel, le prestataire nous facture le prix des repas :

- des élèves de maternelle à 3,59€ TTC, le prix facturé aux familles est de 2,80€ TTC
- des élèves de primaire à 3,79€ TTC, le prix facturé aux familles est de 3,08€ TTC

Pour les primaires

La classe de CP-CE1 est de 25 élèves avec Maîtresse Marion LACOU (en congés maternité) et Maîtresse Aurélie LAURENT, composée de 20 CP et 5 CE1.

La classe de CE2-CM1 accueille 27 élèves avec Madame Anne BERAL, composée de 9 CE2 et 18 CM1.

La classe de CE1-CM2 a un effectif de 25 élèves avec Maîtresse Julie BERNARD et notre Directeur d'établissement Maître Guénaël CAUDARD. Marie Christine et Mélissa sont présentes pour encadrer sur le temps périscolaire de 11 h 30 à 13 h 30, tous les jours.

A la cantine, c'est Marie Claude qui aide Arthur à la préparation du repas et à sa mise en place. Toute l'équipe Mélanie, Lydia, Martine, Marie Christine, Mélissa et Marie Claude encadrent les enfants pendant les repas des 2 services.

Au premier service il y a 45 élèves maximum avec les 2 classes de Maternelle et au deuxième service il y a 77 élèves maximum avec les 3 classes de Primaire.



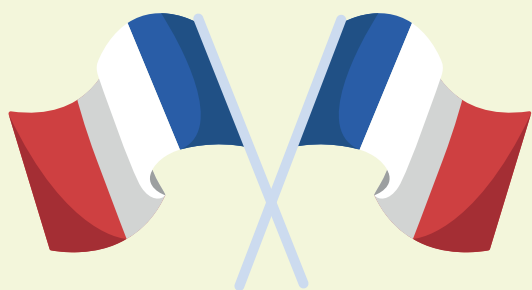
La vie de la commune

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

En ce lundi 14 juillet, la commune de **Brizambourg** a célébré la Fête nationale dans un esprit de mémoire et de rassemblement. Les habitants se sont réunis devant le monument aux morts, pour rendre hommage à ceux qui ont marqué l'histoire de la Nation.

La cérémonie a débuté par le dépôt de gerbes, suivi du discours de **M. le Maire** accompagné des élus municipaux, des anciens combattants, des sapeurs pompiers, ainsi que de l'union musicale. La **Marseillaise** a été entonnée avec émotion, suivie d'un moment de recueillement.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité à la salle des fêtes.



La vie de la commune



FRAIRIE

Vendredi 5

Ouverture et ambiance musicale :

La frairie a pris son envol avec l'ouverture officielle et l'animation musicale par Renaud Masters, un groupe qui a repris les titres emblématiques de Renaud, offrant une reprise chaleureuse et entraînante qui a rapidement pris le public. L'atmosphère était au rendez-vous dès les premières heures, mêlant anticipation et plaisir de partager les chansons qui résonnent encore dans les mémoires.

Samedi 6

Mise en bouche gourmande et feux d'artifice:

Le samedi a été marqué par la dégustation des moules frites, préparées par les bénévoles du comité des fêtes. En soirée, la municipalité a offert un magnifique feu d'artifice, illuminant le ciel et clôturant la journée en apothéose avant de se diriger vers le karaoké animé par Romain DJ. Les participants ont alors pris le micro pour interpréter leurs morceaux favoris dans une ambiance chaleureuse et festive.

Dimanche 7

Brocante :

Le dernier jour a été dédié à la brocante, avec la participation de nombreux exposants offrant aux visiteurs l'occasion de flâner, de chiner et de dénicher des trésors tout en échangeant avec les exposants et les habitants.

Le président du comité des fêtes de Brizambourg remercie les bénévoles de l'association pour leur présence lors des événements de l'année et particulièrement pour la fête foraine de cette année.

Une manifestation est très chronophage mais grâce à eux nous avons passé encore une fois un très bon week-end.

Il souhaite aussi passer un appel aux bénévoles afin de pouvoir plus facilement gérer ce genre de manifestation. Ne pas hésiter à appeler Régis au 0683849028.

La vie de la commune



La vie de la commune

MARCHE OCTOBRE ROSE

Brizambourg : une balade des roses pleine d'énergie et de solidarité.

Samedi 6 septembre, les vignes de Brizambourg ont résonné de rires, de discussions complices et d'une belle dose d'énergie collective. Une quarantaine de femmes se sont retrouvées pour une marche de 4 kilomètres pas comme les autres, placée sous le signe de la solidarité et de l'espoir : la lutte contre le cancer du sein. Organisée par un dynamique collectif de Drôles de dames de la municipalité et du club de tennis local, cette « balade des roses » a permis bien plus qu'une simple promenade. Jeux sur le parcours, photos pleines de créativité, sourires parta-



gés... Chaque instant a contribué à renforcer la cohésion entre ces participantes venues marcher ensemble, pour une même cause. Les clichés réalisés au fil de la marche seront mis à l'honneur lors de la troisième édition du Bal des Roses, qui se tiendra le 18 octobre prochain à la salle des fêtes de Brizambourg. Une soirée solidaire qui promet d'être à la fois festive et émouvante, où chacun pourra découvrir ces moments de complicité capturés dans les vignes. Les Drôles de Dames donnent déjà rendez-vous au public pour ce futur événement : « Venez nombreuses et nombreux célébrer avec nous la solidarité, la joie de vivre et l'espoir ! »

BRIZAMBOURG

salle des fêtes

LE BAL *des* ROSES

**18 OCT 2025
20H30**

Animation DJ
ROMAIN M

*Portraits de
femmes*

au profit de la ligue
contre le cancer

Entrée gratuite
Buvette - crêpes

Organisé par le club de Tennis et la Mairie
renseignements **06 24 84 12 16**



Les associations

HORAIRES DES COURS

Gym volontaire

LUNDI

Sport douceur

17h30 à 18h30

Gymnase St Hilaire de V.

Educateur sportif : **Théo**

LUNDI

Sport vitalité

18h30 à 19h30

Gymnase St Hilaire de V.

Educateur sportif : **Théo**



MARDI

Pilates

16h30 à 17h30

Foyer rural Asnières-La-Giraud

Educatrice sportive : **Claire**

MARDI

Piloxing

18h30 à 19h30

Salle des fêtes Brizambourg

Educatrice sportive : **Peggy**

MARDI

BodyArt

19h30 à 20h30

Salle des fêtes Brizambourg

Educatrice sportive : **Peggy**

MERCREDI

Sport douceur

9h00 à 10h00

Salle des fêtes Brizambourg

Educatrice sportive : **Marie**

MERCREDI

Sport vitalité

18h30 à 19h30

Salle des fêtes St Hilaire de V.

Educatrice sportive : **Marie**

MERCREDI

Méthode de Gasquet

19h30 à 20h30

Salle des fêtes St Hilaire de V.

Educatrice sportive : **Marie**

JEUDI

Méthode de Gasquet

16h00 à 17h00

Salle des fêtes St Hilaire de V.

Educatrice sportive : **Marie**



Cette année la Gym fait sa rentrée avec des nouveautés et de nouveaux animateurs.

A partir du lundi 8 septembre, 2 heures de cours supplémentaires par semaine vous seront proposées. Vous aurez donc le choix entre 9 séances hebdomadaires à des horaires et des lieux variés.

Venez découvrir gratuitement ces nouvelles activités grâce aux 2 séances offertes par le club.

Inscriptions sur place

Sport douceur

Découvrez le sport douceur, pratique douce et harmonieuse qui allie mouvements et relaxation tout en stimulant l'esprit et en prenant soin du corps sans le brusquer avec des séries d'enchaînements, de postures et d'exercices aux effets bénéfiques pour la santé. Souplesse, équilibre, mobilité des articulations, étirements, renforcement musculaire léger de tout le corps.

Piloxing

Mélangant danse, Pilates et boxe, le piloxing permet de travailler à la fois le cardio ainsi que la force et joue sur les différentes intensités des trois disciplines. Le piloxing fait donc travailler tout le corps sur une musique entraînante et des enchaînements chorégraphiés fun et ludiques. C'est une méthode idéale pour allier tonification musculaire et plaisir en mouvement !

Pilates

Le Pilates est une activité de renforcement musculaire et efficace pour travailler les muscles profonds (dos et sangle abdominale) tout en améliorant la mobilité de la colonne vertébrale. Réalisation d'exercices lents en ayant une respiration adaptée, contribue à réduire les douleurs et augmente le bien-être général. Le Pilates est l'activité de la santé du dos par excellence.

BodyArt

Tous les mouvements et postures sont des exercices complets qui sollicitent plusieurs parties du corps en même temps. Cette méthode d'entraînement et de relaxation combinée est basée sur les principes du Yin et du Yang. Chaque exercice est réalisé de manière énergétique, anatomique, musculaire, organique et physiologique.

Sport vitalité

Cours qui combine des exercices dynamiques avec des mouvements variés pour booster l'énergie et la motivation. Elle permet d'améliorer l'endurance et de renforcer le système cardiovasculaire, tout en apportant une sensation de vitalité et de bien-être. C'est une méthode qui sera progressive, idéale pour se dépenser tout en s'amusant et ainsi réduire les tensions et le stress, alors venez vous dévouer !!!

Méthode De Gasquet

La méthode De Gasquet est une approche douce et efficace pour renforcer et améliorer la posture, soulager les douleurs, renforcer la bonne santé du dos, protection du périnée, alignement du corps, travail des abdos grâce à une respiration spécifique. Elle convient à tous les niveaux, permettant à chacun une progression en douceur et sécurisée.

Tarif 2025/2026 : 135 €/an, licence comprise
Adhésion possible tout au long de l'année

Venez nombreux nous rejoindre !
L'adhésion permet d'accéder à tous les cours

Contacts : Nadine : 06 65 32 23 01
Patricia : 06 37 23 67 92

Les associations

L'Association des parents d'élèves «Les Gamins d'abord»

« Les Gamins d'Abord » est une association, créée il y a 20 ans, qui permet de créer un lien entre les enseignants et les parents d'élèves, organise des animations et manifestations aux côtés de celles organisées par les enseignants ou la municipalité.

Elle reverse les bénéfices des manifestations à la coopérative scolaire afin d'aider les enseignants à concrétiser des projets scolaires ou acheter des fournitures scolaires, finance directement des projets ou encore offre des cadeaux (livres, place de cinéma etc...) aux enfants de l'école. Elle a par exemple, aux côtés de la Commune de Brizambourg, financé une sortie scolaire commune aux 6 classes de l'école au parc zoologique de La Palmyre.

L'APE s'associe parfois avec d'autres partenaires locaux comme la bibliothèque par exemple.

En avril 2025, une fresque a été réalisée sous le préau de l'école. L'idée est partie de l'association de parents d'élèves qui a proposé à l'équipe enseignante et à la municipalité, le projet « fou » de réaliser une œuvre sous le préau. C'est donc à Mme Sarah LUTAUD, artiste peintre basée à Ecoyeux, qu'est revenue la charge de réaliser

l'œuvre de 18,75 m et d'animer les ateliers de peinture.

L'APE a également cofinancé une sortie scolaire commune aux 6 classes à l'Abbaye de Fontdouce avec au programme : accrobranche, atelier enluminure, atelier cuisine, atelier magie des plantes, atelier vitrail, Cluedo© et Rallye compliqué.

Enfin, l'APE a organisé sa désormais traditionnel kermesse le samedi 28 juin avec spectacle, tombola jeux et structures gonflables.

Prochaine assemblée générale le vendredi 26 septembre 2025 à 20h30 à la salle des fêtes de Brizambourg. Le bureau y sera en partie renouvelée.

Si vous souhaitez rejoindre l'APE, n'hésitez pas à contacter le nouveau bureau par l'intermédiaire de l'école ou de la mairie. Chaque membre s'investit à la hauteur de sa disponibilité (ponctuellement lors des manifestations, ou en proposant une idée, ou en participant aux réunions, ou en s'engageant dans le bureau...).

Les nouvelles entreprises

3M du bâtiment



Avec 20 ans d'expérience en maçonnerie, Mathieu MOCQUAY a décidé de créer son entreprise. Il est micro-entrepreneur avec une décennale et une rcp.

Passionné par son métier, il réalise aussi bien des travaux de construction, que de rénovation. (Garage, terrasse, toiture ect....)

À l'écoute et attaché à la qualité du travail bien fait, il accompagne ses clients depuis l'étude du besoin jusqu'à la réalisation finale.

Vous avez un projet, pensez à **3Mdubatiment**. Pour toutes demandes de renseignements ou de devis, vous pouvez le contacter :

3Mdubatiment@gmail.com

07 78 39 27 11

Les infos

Nouveau !

En 2025, Cyclad met en place le Pass pour accéder aux déchetteries.

Nos déchetteries accueillent 60% des déchets que nous produisons et sont de véritables plateformes de tri et de valorisation.

Pourquoi un Pass ?

Pour réserver l'accès des déchetteries aux seuls habitants et professionnels de Cyclad et renforcer le tri, la fluidité et la sécurité. Comme sur les territoires voisins, le nombre de passages est limité pour réguler les fréquentations et les apports. Le Pass donne accès à 24 passages par an.

En pratique

Les déchetteries sont majoritairement équipées de barrières automatiques. Je présente mon Pass à la borne avant les barrières ou à l'agent pour accéder à la déchetterie. Le nombre de 24 passages par an est décompté à partir du 1^{er} janvier 2026. À chaque passage, le solde s'affichera sur la borne et sur le compte usager.

À noter !

Il ne sera délivré qu'un seul Pass par foyer ou par professionnel (il peut être partagé sur plusieurs téléphones).

Comment obtenir mon Pass ?

- 1 Je me connecte sur **cyclad.org**
- 2 Je remplis le formulaire et je télécharge mon **justificatif de domicile de moins de 3 mois** (extrait K-Bis ou certificat RNE pour les professionnels).
- 3 Je reçois par mail mon e-Pass après validation de ma demande.
- 4 J'enregistre mon e-Pass sur mon téléphone (ou je l'imprime) et je le présente à chaque passage. **Si j'ai demandé un badge, je le reçois par courrier plus tard.**

Je n'ai pas d'adresse mail ?

Contactez le service public Cyclad au 05 46 07 16 66.

Les bons gestes

- 1 Avant d'aller en déchetterie je répare, je donne, je vends les objets en bon état. Je pense aux recycleries.
- 2 Pour réduire mes apports de végétaux je pense au mulching, broyage, paillage et compostage.
- 3 Je trie les textiles, le verre, les papiers-petits cartons dans les bornes d'apport volontaire.
- 4 Je sépare les déchets par matière avant de partir à la déchetterie pour faciliter le tri sur place.

Conformément à la réglementation, les déchetteries sont des centres de valorisation qui accueillent des déchets triés pour préparer leur recyclage. L'agent valoriste a pour mission de faire respecter le tri, les règles de sécurité et le règlement intérieur. En toutes circonstances, je respecte les agents et les autres usagers.

Une question ?

➦ cyclad.org ✉ monpass@cyclad.org ☎ 05 46 07 16 66
📍 1 rue Julia et Maurice Marcou 17700 Surgères

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir



Conception : Instant Urbain



**Besoin d'aide pour vos
démarches administratives ?**

**RENDEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE
À LA PERMANENCE
FRANCE SERVICES À BRIZAMBOURG !**



Mairie - 10 rue Dr Grand
17770 Brizambourg



05 46 58 63 63 / 06 10 87 15 94

franceservices-matha@valsdesaintonge.fr



Nous vous accueillons et accompagnons :
Chaque lundi : 9h - 12h30

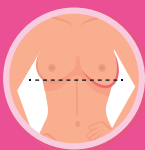
LES SIGNES *qui doivent vous alerter*



Écoulement du mamelon
(sang, lymphe...)



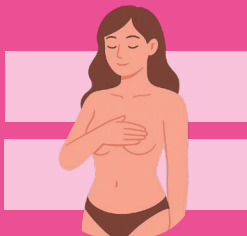
Changement de l'aspect de la peau (plus épaisse, "peau d'orange"...)



Augmentation et/ou déformation globale ou localisée d'un sein



Apparition d'un creux ou d'une grosseur sur le sein ou au niveau de l'aisselle, de la clavicule



Inflammation, sein anormalement chaud, rougeurs, veines plus apparentes...



Rétraction du mamelon

LA LIGUE
CONTRE
LE CANCER
CHARENTE-MARITIME



*Se palper
c'est quoi ?*

UN SUIVI GYNÉCOLOGIQUE *tout au long de la vie*

De 11 à 19 ans

Vaccination HPV recommandée pour les filles et les garçons. Elle protège contre des cancers liés au papillomavirus.

De 25 à 29 ans

Apprendre les gestes d'autopalpation des seins pour détecter toute anomalie.

Pratique de 2 frottis à 1 an d'intervalle puis si les résultats sont normaux, un frottis à 3 ans.

De 30 à 65 ans

Pour les femmes de 30 à 65 ans, il faut faire le test HPV-HR. (Papillomavirus Humain à Haut Risque).

Après 74 ans

Le dépistage personnalisé reste possible : demandez une ordonnance à votre médecin pour une mammographie et/ou un test colorectal.

De 50 à 74 ans

Mammographie de dépistage tous les 2 ans. Dépistage du cancer colorectal tous les 2 ans (test immunologique à domicile)

LA LIGUE
CONTRE
LE CANCER
CHARENTE-MARITIME

MAMAN,
PENSE À TON
DÉPISTAGE DU
CANCER DU SEIN.

Partagez-vous des mots doux.



Prenez soin les unes des autres en incitant vos proches à consulter un professionnel de santé chaque année et à faire un dépistage du cancer du sein tous les deux ans, dès 50 ans. Scannez le QR code pour plus d'informations.

LA LIGUE
CONTRE
LE CANCER



GABI,
N'OUBLIE PAS
DE FAIRE
CHECKER
TES SEINS
CHEZ LE
MÉDECIN.

Partagez-vous des mots doux.



Prenez soin les unes des autres en incitant vos proches à consulter un professionnel de santé chaque année et à faire un dépistage du cancer du sein tous les deux ans, dès 50 ans. Scannez le QR code pour plus d'informations.

LA LIGUE
CONTRE
LE CANCER





MARCHÉ DE NOËL

DIMANCHE 7 DECEMBRE 2025

DE 10 H A 17 H

BRIZAMBOURG

zone de commerces



Vin chaud Restauration
Promenade en calèche
Rencontre avec le Père Noël
Lecture de contes de Noël
Tombola et plein d'autres surprises
Artisanat, idées cadeaux de Noël



Organisé par La Mairie, le club de tennis, l'APE Les gamins d'abord
et la bibliothèque de Brizambourg
Renseignements : 06 24 84 12 16



SERVICES

Agence Postale :
05 46 91 17 29
École : 05 46 95 93 88
ADMR : 05 46 95 35 65
SIPAR : 05 46 91 57 11
Services publics : 39 39
ENEDIS : 0810 333 017
GRDF : 0810 433 017
Notaire : 05 46 95 97 09

URGENCES et SANTÉ

Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Gendarmerie : 05 46 58 50 17
Centre Hospitalier
de St Jean d'Y : 05 46 59 50 50
de Saintes : 05 46 95 15 15
Médecin de nuit : 05 46 27 55 20
(week-end et jours fériés)
Centre antipoison : 05 56 96 40 80

MAISON DE SANTÉ DES BORDERIES

Médecins :

Mme Baritaud : 09 78 80 17 45
M. Chatenet : 05 46 95 94 83
Mme Minet : 05 46 95 99 16

Infirmiers :

M. Picauron : 06 38 02 00 98
Mme Coulon : 06 27 20 27 60
Mme Besançon : 06 12 99 81 80
Mme Mergaux : 06 71 42 78 89

Infirmière IPA :

Mme Conge Brochard : 06 74 88 03 88

Diététicienne :

Mme Migeon : 05 46 95 35 44

Ergothérapeute :

Mme Sommé : 06 36 49 07 49

Pharmacie

Mme Couprie : 05 46 95 92 48
Pharmacie de garde : 3237

Bibliothèque

Mardi : 15h30 / 19h
Mercredi : 10h / 12h
Vendredi : 15h30 / 19h
Dernier samedi du mois : 10h / 12h
Tél. : 05 46 93 66 84
bibliotheque@brizambourg.fr